

Edition spéciale

Elections fédérales 2011

Sachons apprécier nos libertés!

Cette année 2011 est celle du Printemps arabe et des élections fédérales. Mais y a-t-il un point commun entre les révolutions du sud de la Méditerranée et notre rituel électoral? La liberté, pardi! «Liberté!», cette exclamation dont, sous l'occupation nazie, l'écolier de Paul Eluard noircissait ses cahiers et son pupitre, cette liberté que nos ancêtres ont devinée derrière l'obscurantisme au point qu'ils se sont donné comme devise ce fameux «Post Tenebras Lux», cette liberté indissociable d'un territoire sur lequel elle peut s'exercer, se revendiquer et se défendre, ainsi que nos voisins vaudois l'ont compris en choisissant comme mot d'ordre «Liberté et patrie».

Cette liberté, nous en jouissons en Suisse depuis plus d'un siècle et demi; d'autres luttent encore pour la conquérir. Notre liberté se concrétise, se renforce et s'affirme par les urnes. Alors que nous sommes appelés à élire les Chambres fédérales le 23 octobre prochain, je vous invite à voter en connaissance de cause. La campagne a démarré cet été déjà et les médias sont riches d'informations qui vous guideront dans vos choix.

Outre la liberté, nous avons la chance que les conflits idéologiques stériles qui ont marqué la seconde moitié du XX^e siècle aient pris fin. Les débats sur les enjeux concrets de la vie en société ont remplacé les anathèmes et notre liberté a progressé d'autant. Un auteur en sciences politiques a pu écrire, il y a une vingtaine d'années, que l'abstention était forte en Suisse parce que de nombreux électeurs pensaient que leur vote ne changerait rien, tant l'inertie du système était grande. A défaut d'être vrai institutionnellement, ce constat avait su capturer un état d'esprit.

Informez-vous et choisissez!

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi et pourtant l'abstention perdure. De quoi se nourrit-elle? A mes yeux, elle fleurit sur le terreau de la méconnaissance des programmes de partis et du rôle des parlements. Lisez les documents qui se pressent dans vos boîtes aux lettres, écoutez les candidat-e-s et interpellez-

les sur leurs sites web, assistez aux rencontres publiques, posez des questions... en un mot: informez-vous et choisissez!

Dans nos sociétés, trop souvent, notre besoin de choix se satisfait du fait de sélectionner une marque parmi toutes celles que les supermarchés nous proposent. Ce type de choix, s'il peut combler notre besoin de satisfactions immédiates, ne peut pas contribuer à notre liberté.

Deux bulletins dans l'urne

Le 23 octobre prochain, nous sommes donc invités à élire les Chambres fédérales, tout comme les quelque cinq millions d'électrices et d'électeurs que compte la Suisse. Plus précisément, nous aurons à remplir deux bulletins de vote, l'un pour le Conseil national et l'autre pour le Conseil des Etats. Afin d'atténuer les différences de taille et de population des cantons, les créateurs de nos institutions ont en effet imaginé un parlement à deux chambres.

Au sein du Conseil national, fort de 200 membres, les cantons disposent d'un nombre d'élus proportionnel à leur population. Genève y possède onze représentants, un chiffre tenant compte de sa population étrangère. Au Conseil des Etats, les cantons ont tous le même poids. Chacun compte deux élus, sauf les demi-cantons, qui n'en ont qu'un. Il y a au total 46 conseillères et conseillers aux Etats.

Ces deux chambres sont égales en droit. Elles se réunissent quatre fois par an pour des sessions de trois semaines, auxquelles peuvent s'ajouter des sessions extraordinaires. Les commissions des deux chambres du parlement se réunissent en dehors des périodes de session.



Salle du Conseil national. Photo services du parlement, Berne.

Lorsqu'elles siègent ensemble, les deux chambres du parlement forment l'Assemblée fédérale, instance législative suprême de la Confédération, qui dispose de pouvoirs étendus. Elle élit le Conseil fédéral, les juges fédéraux et, en cas de guerre, le chef de l'armée. Elle exerce également la haute surveillance sur les autres pouvoirs.

La perspective de siéger à Berne motive les Genevois-es, si l'on se fie au nombre de candidatures déposées. En 2007, 13 listes et 97 candidat-e-s, dont un

tiers de femmes, s'affrontaient pour le Conseil national. Cette année, ce sont 22 listes et 170 candidat-e-s, dont près d'une femme sur quatre, qui s'affrontent dans cette élection proportionnelle.

Pour le Conseil des Etats, en revanche, le nombre de candidat-e-s est resté stable: ils sont six à se disputer les deux sièges genevois, dont deux femmes, comme en 2007. Cette stabilité s'explique par le mode d'élection majoritaire des membres de ce conseil, lequel ne favorise pas l'émiettement des voix.

Vous trouverez des informations complémentaires dans les pages de cette édition spéciale ainsi que sur le site Internet du parlement fédéral, à l'adresse <http://parlementswahlen-2011.ch/>.

Je vous donne rendez-vous dans l'après-midi du 23 octobre dans le hall d'Uni Mail pour vivre en direct l'annonce des résultats de cet important scrutin. Vous pourrez également suivre le dépouillement sur notre site web: www.ge.ch/elections.

Ne décevez pas ces concitoyen-ne-s prêts à s'engager au plan fédéral pour dessiner les contours de la Suisse jusqu'en 2015. Allez voter!

Anja Wyden Guelpa
Chancelière d'Etat



Salle du Conseil des Etats. Photo services du parlement, Berne.

Retrouvez les candidat-e-s et les liens d'intérêts en pages 5 et 6

Publicité

Publicité



COMME À LA MAISON
 **PENSEZ-TRI**
AU TRAVAIL AUSSI

Une présence genevoise renforcée à Berne

Depuis 2009, le Conseil d'Etat genevois a renforcé ses relations avec la Berne fédérale et avec les autres cantons, notamment ceux de Suisse alémanique. En effet, qu'il s'agisse des transports, de l'économie, de la formation, de la fiscalité ou encore de la sécurité, nombreux sont les domaines où les décisions qui se prennent à Berne touchent Genève. Dès lors, il est important que le canton soit bien présent à Berne par le biais la députation genevoise aux Chambres fédérales et par les actions du gouvernement genevois.

Les membres du Conseil d'Etat siègent traditionnellement dans les conférences des directeurs cantonaux des domaines politiques dont ils s'occupent. Cette présence régulière ne suffit toutefois plus. Depuis 2010, le Conseil d'Etat a siégé à deux reprises à Berne, une fois dans le Palais fédéral et une autre fois dans la Maison des cantons. Par ailleurs, plusieurs marmites en chocolat ont été brisées au Palais fédéral, notamment lors de la fête de l'Escalade en 2009 ou à l'occasion de l'accession de Mme Micheline Calmy-Rey à la présidence de la Confédération.

Plus récemment, en mars 2011, le Conseil d'Etat a organisé dans la Galerie des Alpes du Palais fédéral un événement intitulé «Genève Autrement», destiné à tordre le cou aux images stéréotypées de Genève et à montrer la diversité économique de notre canton (horlogerie, parfumerie et arômes, finances, organisations internationales, PME, multinationales, commerce de matières premières, culture, artisanat, agriculture, viticulture, etc.). Les 246 parlementaires fédéraux, ainsi que les conseillères et conseillers fédéraux et des hauts cadres de l'administration fédérale étaient invités. Près de 300 personnes ont participé à cette rencontre.

Ces événements ont à chaque fois été l'occasion pour le Conseil d'Etat de renforcer les liens avec les partenaires fédéraux. A ce titre, il est désormais courant qu'un conseiller ou qu'une conseillère d'Etat se déplace au Palais fédéral, invité par une commission fédérale pour être auditionné et défendre un dossier important pour Genève. Cela a été le cas tout récemment pour le dossier de la Traversée du lac.

A l'inverse, Genève accueille régulièrement des commissions parlementaires qui viennent dans notre canton pour y tenir leurs débats. De même, plusieurs conseillers fédéraux ont été invités à Genève.

Le renforcement des relations entre Berne et Genève s'est également concrétisé par l'installation en 2009 dans la capitale de deux attachées aux questions fédérales qui assurent une veille politique (collecte d'informations et suivi de dossiers) et une activité de lobby sur les dossiers importants. Genève est le premier canton à disposer d'un bureau permanent à Berne, ce qui permet d'entretenir des contacts étroits avec les divers interlocuteurs fédéraux.

C'est grâce à ces nombreuses actions de sensibilisation et de partenariat avec la Confédération et les autres cantons que le Conseil d'Etat parvient à mieux défendre les intérêts genevois. La collaboration avec la députation genevoise aux Chambres fédérales qui sera élue le 23 octobre prochain est également primordiale. Avant chaque session parlementaire à Berne, le gouvernement genevois rencontre les conseillères et conseillers nationaux, ainsi que les députés au Conseil des Etats pour examiner avec eux les sujets qui constituent des enjeux importants pour Genève.

Chancellerie d'Etat



En 2010, le Conseil d'Etat genevois s'est rendu dans le Palais fédéral où il a été salué par les conseillères et conseillers nationaux. Photo Stefan Hunziker.

Le parlement fédéral: une assemblée, deux chambres, deux systèmes d'élection

Une particularité du système politique suisse parmi tant d'autres: bien qu'ayant lieu le même jour dans tous les cantons sauf Appenzell Rhodes-Intérieures¹, l'élection des député-e-s aux deux chambres constituant le parlement fédéral ne relève pas du même droit et n'est pas soumise au même mode de scrutin.

Si l'élection du Conseil national (Chambre basse, ou «Chambre du peuple») relève du droit fédéral et s'effectue selon le système *proportionnel*, celle du Conseil des Etats (Chambre haute, ou «Chambre des cantons») est soumise au droit cantonal et – à l'exception de Neuchâtel et du Jura – a lieu selon le système *majoritaire*.

LE CONSEIL DES ETATS, ÉLU AU SYSTÈME MAJORITAIRE

Le Conseil des Etats compte au total 46 député-e-s, soit deux par canton et un-e par demicanton. L'élection des deux représentant-e-s genevois au Conseil des Etats s'effectue selon les modalités fixées dans la Constitution cantonale et la loi genevoise sur l'exercice des droits politiques (LEDP).

Système électoral le plus simple, le scrutin majoritaire est utilisé pour les exécutifs ou lorsqu'il y a peu de sièges à pourvoir. Il permet de dégager une majorité claire.

Dans ce type d'élection, les candidat-e-s élus sont celles et ceux qui obtiennent le plus grand nombre de voix, à concurrence du nombre de sièges à pourvoir. A Genève, il ne suffit cependant pas d'obtenir un nombre de voix supérieur à celui des autres candidats (majorité relative), mais il faut en plus atteindre une «majorité qualifiée» constituée du tiers des bulletins valables.

Si en raison de cette exigence tous les sièges ne sont pas pourvus lors du premier tour d'élection, un second tour – réservé aux partis, groupements ou associations ayant participé au premier tour – est organisé dans les cinq semaines. Cette fois-ci, la majorité relative est suffisante pour obtenir les sièges vacants.

Le système majoritaire offre par ailleurs aux candidat-e-s la possibilité de figurer sur plusieurs listes de différents partis. On parle alors de «listes de traverse». A noter cependant que dans la plupart des cantons, aucune liste de candidat-e-s pré-imprimée n'est établie pour l'élection des conseillères et conseillers aux Etats. Tout-e citoyen-ne éligible du canton peut donc être inscrit-e sur un bulletin de vote neutre.

Outre les conseillères et conseillers aux Etats, sont également élus au système majoritaire les membres du Conseil d'Etat, les conseillers/ères administratifs, maires et adjoint-e-s, ainsi que les conseillers/ères municipaux des communes de moins de 800 habitants.

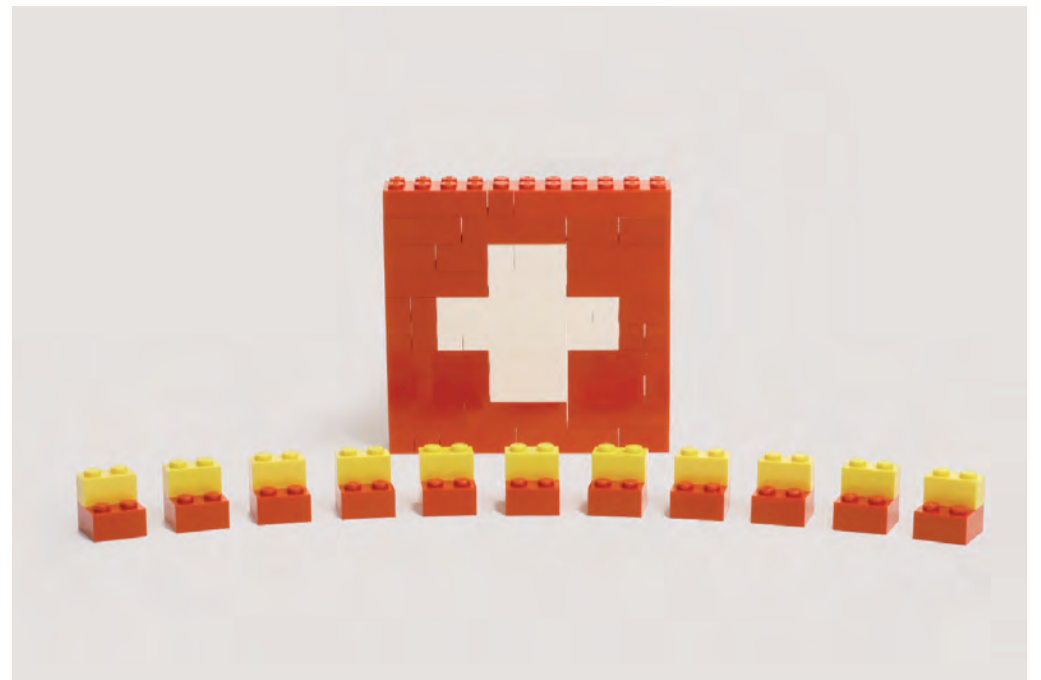
LE CONSEIL NATIONAL, ÉLU AU SYSTÈME PROPORTIONNEL

Les député-e-s au Conseil national, quant à eux, sont élus conformément à la loi fédérale sur les droits politiques (LDP), selon le mode de scrutin proportionnel. La date de l'élection est immuablement fixée à «l'avant-dernier dimanche du mois d'octobre» (art. 19).

Les 200 sièges de la Chambre basse sont répartis entre les cantons en fonction de l'effectif de leur population résidente au cours de l'année civile suivant directement la dernière élection du Conseil national (art. 16). Pour Genève, il s'agit ainsi d'élire onze représentant-e-s.

De façon générale, le système proportionnel permet de désigner les assemblées législatives et vise à élire un corps constitué de façon proportionnelle au corps électoral. Il représente ainsi la force respective des partis, sans toujours permettre de dégager une majorité nette.

Les listes sur lesquelles se présentent les candidat-e-s ne peuvent contenir plus de noms que le canton concerné ne dispose de sièges. Le principe même d'une élection proportionnelle interdit par ailleurs aux candidat-e-s de figurer sur plusieurs listes (art. 27 LDP et art. 150 LEDP).



Visuel de la brochure des élections du 23 octobre 2011 représentant les 11 conseillers/ères nationaux.
Photo éditions lep.

Lors du scrutin, les sièges à pourvoir sont d'abord répartis entre les différentes listes en proportion des suffrages obtenus par chacune d'entre elles. Sont ensuite élus les candidat-e-s ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages nominatifs, à concurrence des sièges gagnés par leur liste respective.

Le système proportionnel autorise l'appareillage de listes: par une décision conjointe des partis politiques, deux ou plusieurs listes peuvent ainsi être liées et les suffrages obtenus mis en commun afin d'obtenir un maximum de sièges. Dans un premier temps, les listes appareillées sont considérées comme une liste unique pour la première répartition des mandats. Ensuite, les sièges obtenus sont répartis entre elles au cours d'une seconde répartition, avant l'attribution nominative des sièges.

Pour l'élection du Conseil national uniquement, les partis ont en outre la possibilité de présenter plusieurs listes pour autant qu'elles se distinguent clairement les unes des autres par une particularité liée aux candidat-e-s (par exemple une liste «jeunes» ou une liste «femmes»). On parle alors de «sous-appareillage». Dans ce cas, les partis doivent désigner une liste-mère sur laquelle seront reportés les suffrages complémentaires non clairement attribués à l'une des listes du parti.

A noter enfin que contrairement à la loi genevoise, le droit fédéral ne prévoit pas de quorum, seuil fatidique en-deçà duquel une liste est purement et simplement exclue de la répartition nominative des sièges. A Genève, pour les élections proportionnelles de niveau cantonal (Grand Conseil et Conseils municipaux des communes de plus de 800 habitants), ce seuil est fixé à 7% des suffrages valables.

Chancellerie d'Etat

1 Appenzell Rhodes-Intérieures élit ses conseillers/ères à main levée lors de la landsgemeinde, le dernier dimanche d'avril. En 2011, ce jour est tombé sur le dimanche de Pâques; la landsgemeinde a donc été repoussée au 1^{er} mai.



Deux conseillères ou conseillers aux Etats pour Genève. Photo éditions lep.

Listes des candidats aux élections fédérales du 23 octobre 2011

ÉLECTION DE 11 DÉPUTÉ-E-S AU CONSEIL NATIONAL

LISTE N° 1 LES VERTS

- 1 M. LEUENBERGER Ueli
- 2 M. HODGERS Antonio
- 3 Mme MAHRER Anne
- 4 Mme KASSER Louise
- 5 M. JIMAJA Laurent
- 6 Mme MORATTI JUNG Anne
- 7 Mme ODIER-GAUTHIER Morgane
- 8 M. SCHNEIDER Max
- 9 M. BAVAREL Christian
- 10 M. DE MATTEIS Yves
- 11 Mme FISCHER Fabienne

LISTE N° 2 LES SOCIALISTES

- 1 M. SOMMARUGA Carlo
- 2 Mme ROTH-BERNASCONI Maria
- 3 M. TORNARE Manuel
- 4 Mme BOILLAT Valérie
- 5 Mme BOLAY Dolores (Loly)
- 6 M. ROBERT Jacques
- 7 Mme SERDALY MORGAN Christine

- 8 M. PEYTREMANN Eric
- 9 Mme JOLIAT Françoise

LISTE N° 3 LES VERTS - LES VERTS TRANSFRONTALIERS

- 1 M. BARBIER Claude
- 2 M. FRIES Olivier
- 3 M. LOOSLI Peter
- 4 M. MERMOD Bernard
- 5 M. PIRAT Alain
- 6 Mme WALTHERT-SELOSSE Catherine

LISTE N° 4 ENSEMBLE À GAUCHE - LA GAUCHE- SOLIDARITÉS-ETAT SOCIAL ET JUSTICE FISCALE

- 1 M. MOUHANNA Souhail
- 2 Mme ZIMMERMANN Annette
- 3 M. BATOU Jean
- 4 Mme ORSINI Magali
- 5 M. SCHNEBLI Tobia
- 6 Mme MARTENOT Claire
- 7 M. CAMELO Alfredo
- 8 Mme PEYSSON Anne-Marie
- 9 M. AMMANE Shady
- 10 Mme GASSER Chantal

- 11 M. BAUD Olivier

LISTE N° 5 LES VERTS - LES JEUNES VERT-E-S

- 1 Mme MAZZONE Lisa
- 2 M. CART Julien
- 3 Mme ABI CHAKER Léna
- 4 M. JIMAJA Sètuhn
- 5 Mme BENVENUTO Seyda
- 6 M. BADOUX Daniel
- 7 M. PRIVAT Guillaume

LISTE N° 6 LES DÉMOCRATES-CHRÉTIENS

- 1 M. BARTHASSAT Luc
- 2 Mme BURKHARDT Nadja
- 3 M. SCHALLER Philippe
- 4 Mme RYS Alexandra
- 5 M. CERUTTI Olivier
- 6 Mme CHAPPUIS Marie
- 7 M. BARAZZONE Guillaume
- 8 Mme HIRSCH Béatrice
- 9 Mme von ARX-VERNON Anne Marie

LISTE N° 7 VERT-LIBÉRAUX

- 1 M. SEYDOUX Laurent

- 2 Mme ALFANDARI Fabienne
- 3 Mme BARIATTI Tatiana
- 4 M. CHOLLET Claude-Alain
- 5 Mme CLÉMENT-JACQUIER Cindy
- 6 M. CLEMENTE Domenico
- 7 M. FRITZ Jacques
- 8 Mme HÄUSERMANN Elisabeth
- 9 Mme IMHOOS Alison
- 10 M. LÉVY Louis-Charles
- 11 M. WALPOTH Marc

LISTE N° 8 LES DÉMOCRATES-CHRÉTIENS - SUISSES SANS FRONTIÈRES

- 1 M. BARMETTLER Philippe
- 2 M. METTAN Guy
- 3 Mme BARES Esther
- 4 M. LUPO Paolo
- 5 Mme BARMETTLER Laurane

LISTE N° 9 UDC - UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE

- 1 M. REYMOND André
- 2 M. NIDEGGER Yves
- 3 Mme AMAUDRUZ Céline
- 4 M. LEYVRAZ Eric

- M. PAGAN Jacques
- M. BERTINAT Eric
- M. BLASI Thomas
- M. CATELAIN Gilbert
- M. HULLIGER Patrick
- M. SCHREYER Gilbert
- M. MULLER Ludwig

LISTE N° 10**UDC - INTERNATIONAL**

- M. VIEITEZ Jorge
- M. JACOT Frédéric
- Mme STRASSER Désirée
- M. SCHALK Jacques
- M. VOGEL Pierre
- M. GOLAZ Dominique
- Mme GOLAZ-THÜRING Alice
- M. GOLDSCHMID Pierre
- Mme CHEVRIER Andrée-Danielle

LISTE N° 11**PARTI ÉVANGÉLIQUE (PEV)**

- Mme KASTELER-BUDDE Valérie
- M. LOEFFEL Juerg
- M. BAIER Florian
- Mme ALTORFER Mirjam
- M. EMERY Olivier
- Mme MARTINEZ Sarah
- M. RUFFIEUX Jean-Luc
- M. KELLER Claude
- M. GARIN Vincent
- M. ROCHAT Etienne

LISTE N° 12**MOUVEMENT CITOYENS ROMANDS
MCR-MCG**

- M. POGGIA Mauro
- M. PARDO Soli
- M. GOLAY Roger
- Mme MAGNIN Danièle
- M. CERUTTI Thierry

LISTE N° 13**PLR - LES LIBÉRAUX-RADICAUX**

- M. HILTPOLD Hugues
- M. LÜSCHER Christian

- M. ALDER Murat Julian
- M. CUENDET Edouard
- Mme FONTANET Nathalie
- M. JORNOT Olivier
- Mme DE MONTMOLLIN Simone
- Mme SZEKELY-HEDINGER Jill
- M. WEISS Pierre

LISTE N° 14**PLR - LES JEUNES LIBÉRAUX-RADICAUX**

- M. DEKANY Andreas
- Mme HIRSCH Nadège
- M. JÖHL Alexandre
- M. LANZONI Matthias
- M. VON NIEDERHÄUSERN Gregory
- M. ZULIAN Sébastien

LISTE N° 15**LES SOCIALISTES -
SUISSES ET SUISSESSES DE L'ÉTRANGER**

- M. ULDRY Claude
- Mme RUCHET Audrey
- M. MONNET Pierre-Alain
- Mme CUPILLARD LADAME Annie
- M. RITSCHARD Alain

LISTE N° 16**ENSEMBLE À GAUCHE - LA GAUCHE-
SOLIDARITÉS-ÉCOLOGIE ET JUSTICE
SOCIALE**

- M. DUCOMMUN Michel
- Mme PREZIOSO Stéfanie
- M. BERTRAND Sébastien
- Mme PEREZ Maria
- M. SAUVIN Philippe
- Mme STEBLER Henriette
- M. NAHORY Albert
- Mme WILLIG Giulia
- Mme KATZ Alison
- M. VANEK Pierre

LISTE N° 17**UDC - JEUNES UDC GENÈVE**

- M. SCHWITZGUÉBEL Xavier
- Mme FONTAINE Marion
- Mme MATTHYS Rebecca

LISTE N° 5**MOUVEMENT CITOYENS ROMANDS
MCR-MCG**

- M. POGGIA Mauro
- Mme MAGNIN Danièle

LISTE N° 6**DÉFENSE DES ASSURÉS**

- M. POGGIA Mauro
- Mme MAGNIN Danièle

LISTE N° 7**ENSEMBLE À GAUCHE LA GAUCHE-
SOLIDARITÉS ÉTAT SOCIAL ET
JUSTICE FISCALE**

- M. CRAMER Robert
- Mme MAURY PASQUIER Liliane

LISTE N° 8**ENSEMBLE À GAUCHE LA GAUCHE-
SOLIDARITÉS ÉCOLOGIE ET
JUSTICE SOCIALE**

- M. CRAMER Robert

- Mme EMAMZADAH Leila
- M. RIVIERA Kilian

LISTE N° 18**PARTI DU TRAVAIL + AÎNÉS**

- Mme WENGER Salika
- M. ENILINE Alexander
- Mme ECUYER Héléne
- M. SPIELMANN Jean
- Mme MISSE Massan
- M. ECUYER René
- Mme MEIERHOFER Charlotte
- M. UREGEN Ali
- Mme AYUSAWA Raymonde
- M. COHEN Arthur
- M. LANY Xavier

LISTE N° 19**PARTI PIRATE SUISSE**

- M. ROUSSEL Alexis
- M. MESOT Baptiste
- M. VAN GULIK Will
- M. LAURY Gérald
- Mme CHEVROLET-HART Vera

LISTE N° 20**LA GAUCHE COMBATIVE**

- M. TETTAMANTI Laurent
- M. PITTET Pierre
- Mme GRAU Dominique
- Mme LONFAT Myriam
- M. MICHALUSZKO Roch
- Mme BAILAT Joséphine
- M. CARLO Xavier
- M. SPARACINO Gian-Thierry
- M. CARLO Jean-Louis
- M. PESSE Alain

LISTE N° 21**LES SOCIALISTES -
LES JEUNES SOCIALISTES**

- M. DE SAINTE MARIE Romain
- Mme BARANOVA Olga
- M. FAURE Adrien

- Mme MAURY PASQUIER Liliane

LISTE N° 9**UDC GENÈVE**

- M. LÜSCHER Christian
- M. BARTHASSAT Luc

LISTE N° 10**LES DÉMOCRATES-CHRÉTIENS**

- M. BARTHASSAT Luc
- M. LÜSCHER Christian

LISTE N° 11**L'ENTENTE, LA DROITE ET LE CENTRE**

- M. BARTHASSAT Luc
- M. LÜSCHER Christian

LISTE N° 12**PLR - LES LIBÉRAUX-RADICAUX**

- M. LÜSCHER Christian
- M. BARTHASSAT Luc

LISTE N° 22**ALLIANCE BLEUE CONTRE LE VOL
AUTORISÉ DES ASSURANCES-MALADIE**

- M. AYMON Paul
- Mme AYMON Amanda

Les listes N° 6 Les Démocrates-Chrétiens, N° 7 Vert'libéraux, N° 8 Les Démocrates-Chrétiens - Suisses sans frontières, N° 13 PLR - Les Libéraux-Radicaux, N° 14 PLR - Les Jeunes libéraux-radicaux sont apparentées.

Les listes N° 9 UDC - Union Démocratique du Centre, N° 10 UDC - International, N° 17 UDC - Jeunes UDC Genève sont apparentées.

Les listes N° 1 Les Verts, N° 2 Les Socialistes, N° 3 Les Verts - Les Verts transfrontaliers, N° 4 Ensemble à Gauche - La Gauche-solidaritéS-Etat social et justice fiscale, N° 5 Les Verts - Les Jeunes Vert-e-s, N° 15 Les Socialistes - Suisses et Suissesses de l'Etranger, N° 16 Ensemble à Gauche - La Gauche-solidaritéS-Ecologie et justice sociale, N° 18 Parti du Travail + Aînés, N° 21 Les Socialistes - Les jeunes socialistes sont apparentées.

Les listes N° 2 Les Socialistes, N° 15 Les Socialistes - Suisses et Suissesses de l'Etranger, N° 21 Les Socialistes - Les jeunes socialistes sont sous-apparentées.

Les listes N° 4 Ensemble à Gauche - La Gauche-solidaritéS-Etat social et justice fiscale, N° 16 Ensemble à Gauche - La Gauche-solidaritéS-Ecologie et justice sociale sont sous-apparentées.

Les listes N° 1 Les Verts, N° 3 Les Verts - Les Verts transfrontaliers, N° 5 Les Verts - Les Jeunes Vert-e-s sont sous-apparentées.

Les listes N° 6 Les Démocrates-Chrétiens, N° 8 Les Démocrates-Chrétiens - Suisses sans frontières sont sous-apparentées.

Les listes N° 13 PLR - Les Libéraux-Radicaux, N° 14 PLR - Les Jeunes libéraux-radicaux sont sous-apparentées.

**ÉLECTION DE 2 DÉPUTÉ-E-S
AU CONSEIL DES ÉTATS****LISTE N° 1****LES VERTS**

- M. CRAMER Robert
- Mme MAURY PASQUIER Liliane

LISTE N° 2**LES SOCIALISTES**

- Mme MAURY PASQUIER Liliane
- M. CRAMER Robert

LISTE N° 3**SORTONS DU NUCLÉAIRE**

- M. CRAMER Robert
- Mme MAURY PASQUIER Liliane

LISTE N° 4**VOTRE VOIX**

- Mme MAURY PASQUIER Liliane
- M. CRAMER Robert

**ELECTION AU CONSEIL DES ETATS -
ERREUR DE PRÉNOM SUR UN BULLETIN
DE VOTE**

Le bulletin de la liste n°12 PLR Les Libéraux-Radicaux pour l'élection de deux députés au Conseil des Etats comporte une erreur de prénom pour l'un des deux candidats. Monsieur Lüscher est malencontreusement prénommé Christophe au lieu de Christian.

Cette erreur ne modifiera toutefois en rien l'attribution des suffrages lors du dépouillement. Les suffrages pour Christophe Lüscher et pour Christian Lüscher seront attribués à ce dernier. Des instructions seront données dans ce sens dans les locaux de vote ainsi qu'aux jurés effectuant le dépouillement centralisé à Uni-Mail.

Chancellerie d'Etat

Liens d'intérêts - Conseil des Etats 2011**LIENS D'INTÉRÊTS**

En vertu de l'article 24, alinéa 4, de la loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982 (A 5 05), chaque candidat-e doit indiquer par écrit:

a) sa formation professionnelle et son activité actuelle;

b) les conseils professionnels ou civils importants où il siège.

Communication et information
Chancellerie d'Etat de Genève

LISTES**Les Verts****Les Socialistes****Sortons du nucléaire****Votre voix****Ensemble à Gauche La Gauche-solidaritéS Etat
social et justice fiscale****Ensemble à Gauche La Gauche-solidaritéS Ecologie
et justice sociale**

M. CRAMER Robert, avocat; avocat; administrateur de XXL Project SA, président de Patrimoine Suisse Genève, membre du comité des Verts - Genève Ville, membre du comité d'Ouestrail.

Mme MAURY PASQUIER Liliane, sage-femme; politicienne, sage-femme; secrétaire du CA des Hôpitaux Universitaires de Genève, présidente de la Fédération suisse des sages-femmes, présidente de l'association d'aide aux personnes toxico-dépendantes (ARGOS), membre du Conseil consultatif Mobilité piétonne Suisse, membre du comité de l'Association des Amis de la fondation AGIR.

Mouvement Citoyens Romands MCR-MCG**Défense des assurés**

Mme MAGNIN Danièle, avocate; avocate; Association des Familles Monoparentales (AFM), Association des Intérêts de Champel (AIC), Conseil de fondation du Grand Théâtre de Genève.

M. POGGIA Mauro, licence en droit, brevet d'avocat; avocat au barreau; président de l'ASSUS Genève, membre de l'association pour une meilleure mobilité franco-genevoise.

UDC Genève**Les Démocrates-Chrétiens****L'Entente, la Droite et le Centre****PLR - Les Libéraux-Radicaux**

M. BARTHASSAT Luc, agriculteur viticulteur paysagiste; idem; Conseil de fondation Swissaid, président du Pays Romand Pays Gourmand (PRPG).

M. LÜSCHER Christian, licence en droit, brevet d'avocat, Master of laws (USA); Avocat; président du CA de Solfor SA.

LE 23 OCTOBRE 2011
ÉLECTIONS FÉDÉRALES



Les Verts, une longueur d'avance.

Votez Verts
AU CONSEIL NATIONAL

 **LES VERTS**
genevois | www.verts-ge.ch
LISTE N°1

POUR TOUTES ET TOUS, SANS PRIVILEGES!

Vos candidat-e-s aux élections du Conseil National:



Carlo Sommaruga



Maria Roth-Bernasconi



Manuel Tornare



Valérie Boillat



Loly Bolay



Jacques Robert



Christine Serdaly



Eric Peytreman



Françoise Joliat

Liste N°2
Les Socialistes



LE 23 OCTOBRE 2011
ÉLECTIONS FÉDÉRALES



Une vision transfrontalière
Pour une région écologique et solidaire

 **LES VERTS**
transfrontaliers | www.verts-ge.ch
LISTE N°3

POUR UNE SUISSE SOLIDAIRE



ENSEMBLE
à GAUCHE

LAGAUCHE
solidarités
LISTE 4

LISTE 4 - ÉTAT SOCIAL ET JUSTICE FISCALE

SOUHAIL MOUHANNA Président AVIVO-GE, constituant, anc. prés. Cartel • **ANNETTE ZIMMERMANN** Vice-présidente AVIVO-GE, Collectif du 14 juin • **JEAN BATOU** Professeur Uni, rédacteur du bimensuel solidaritéS • **MAGALI ORSINI** Expert-comptable, ATTAC-GE, FAGE, AVIVO • **TOBIA SCHNEBLI** Artisan, cons. mun., GSSa et Urgence Palestine • **CLAIRE MARTENOT** Constituante, SSP/Vpod et FAMCO, déléguée CIA • **ALFREDO CAMELO** Psychologue, artiste-peintre, cofondateur de Pluriels, syndiqué SIT • **ANNE-MARIE PEYSSON** Présidente de l'Association de lutte contre les injustices et la précarité (ALCIP) • **SHADY AMMAME** Prof. littérature et histoire, fondateur Collectif Jasmin • **CHANTAL GASSER** Educatrice spécialisée, membre fond. La Gauche, comité contre la suppression RMCAS • **OLIVIER BAUD** Cons. mun., enseignant spécialisé, anc. prés. SPG

LISTE 16 - ÉCOLOGIE ET JUSTICE SOCIALE

MICHEL DUCOMMUN Constituant, ancien président Cartel et CIA, auteur écosocialiste • **STÉFANIE PREZIOSO** Historienne, professeure d'Université, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier • **SÉBASTIEN BERTRAND** Sociologue, ContrAtom, ATE, DB, SSP/Vpod • **MARIA PEREZ** Comédienne, cons. municipale, femmes UNIA, SIT • **PHILIPPE SAUVIN** Syndicaliste, Plateforme pour une agriculture socialement durable • **HENRIETTE STEBLER** Enseignante, conseillère municipale (Carouge) • **ALBERT NAHORY** Ingénieur, retraité, SSP, Comité ASLOCA, Collectif «Santé au travail» • **GIULIA WILLIG** Etudiante, UBS-mouvement antiraciste & solidaire, Collectif national de La Gauche • **ALISON KATZ** Sociologue, Campagne OMS-Indépendante • **PIERRE VANEK** Secrétaire solidaritéS, ContrAtom, UNIA & SPG, cons. municipal, ancien député et conseiller national

POUR UNE SUISSE ÉCOLOGIQUE



ENSEMBLE
à GAUCHE

LAGAUCHE
solidarités
LISTE 16

VOTEZ JEUNES VERT-E-S

LISTE 5 PROGRAMME :
WWW.JEUNESVERTS.CH/GE

RENDRE D'AUTRES
MODES DE VIE POSSIBLES!

ED. RESP: LÉNA ABI CHAKER
PHOTOGRAPHIE: B. DEVÈNE



LISA MAZZONE



JULIEN CART



LÉNA ABI CHAKER



SÉTOUN JIMAJA



SEYDA BENVENUTO



DANIEL BADOUX



GUILLAUME PRIVAT

NOUS VOULONS:

DES VILLES PIÉTONNES

- RAPPROCHER L'EMPLOI ET LES LOISIRS DU LOGEMENT
- MIEUX TAXER LES CARBURANTS, Y COMPRIS LE KÉROSÈNE

CONSOMMER MOINS

- LIBÉRER L'ESPACE PUBLIC DE LA PUBLICITÉ COMMERCIALE
- PROTÉGER LES JEUNES CONTRE L'ENDETTEMENT

TRAVAILLER MOINS POUR VIVRE MIEUX

- INSTAURER LA SEMAINE DE 4 JOURS
- ÉTABLIR UN SALAIRE MINIMUM ET MAXIMUM

UN CONGÉ PARENTAL PARTAGÉ

- RECONNAÎTRE LES MÊMES DROITS AUX COUPLES HOMOSEXUELS (UNION & ADOPTION)
- PROMOUVOIR LE TEMPS PARTIEL POUR LES HOMMES

L'ÉGALITÉ EN MATIÈRE DE LOGEMENT

- FIXER UN MINIMUM ET UN MAXIMUM DE SURFACE PAR PERSONNES
- FAVORISER LES COOPÉRATIVES DE LOGEMENT GÉRÉES PAR LES HABITANT-E-S



Elections fédérales du 23 octobre 2011
Pour une Suisse qui réussit!

Plus de pouvoir
d'achat pour les familles
Une énergie sans nucléaire
La gratuité des primes
maladie pour les enfants

Luc Barthassat Conseiller national depuis 2005
Nadja Burkhardt Conseillère municipale - Philippe Schaller Député au Grand Conseil - Alexandra Rys Conseillère municipale - Olivier Cerutti a. Maire - Marie Chappuis Conseillère municipale - Guillaume Barazzone Député au Grand Conseil - Béatrice Hirsch Conseillère municipale a. Députée au Grand Conseil - Anne Marie von Arx-Vernon Députée au Grand Conseil

www.pdc-ge.ch

LISTE 6



VERT'LIBÉRAUX NATURELLEMENT!

Viable + Vivable + Équitable = Durable

LISTE 7 AU CONSEIL NATIONAL

De gauche à droite: Domenico Clemente, Cindy Clément-Jacquier, Claude-Alain Chollet, Tatiana Bariatti, Elisabeth Hausermann, Laurent Seydoux, Marc Walpoth, Alison Imhoos, Jacques Fritz, Fabienne Alfandari, Louis-Charles Lévy



POUR NOUS SOUTENIR
CCP: 12-122562-6
IBAN: CH 15 0900 0000 1212 2562 6

POUR EN CONNAÎTRE PLUS
ge.vertliberaux.ch
ge@vertliberaux.ch



Elections au conseil national du 23 octobre 2011

Philippe Barmettler
Guy Mettan
Esther Bares
Paolo Lupo
Laurane Barmettler

www.pdc-ge.ch


LISTE 8



Suisses
sans frontières
les Démocrates-Chrétiens

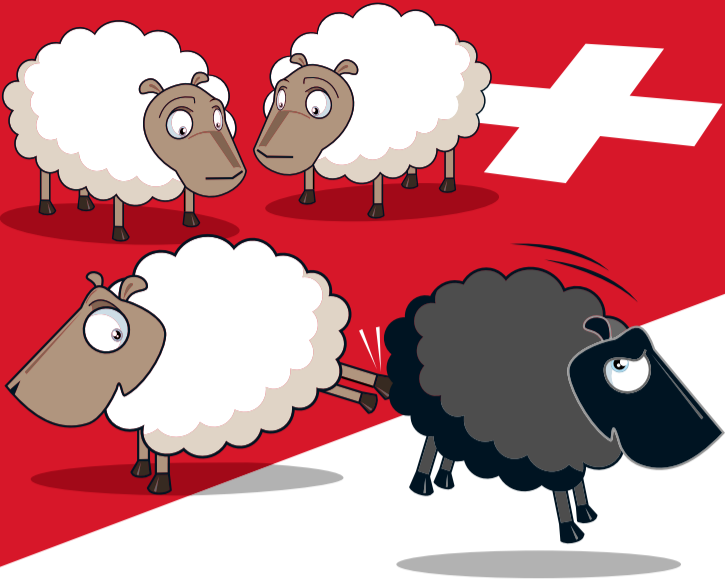


Vous êtes contre le mariage forcé (PLR)


votez  UDC



Liste N° 9



Que ta volonté soit faite
Oui: 52,3% Non: 46,5%

votez  **Liste N° 10**

www.udc-international.ch





Parce que nos valeurs sont la clé de nos succès.


valeurs chrétiennes - politique humaine

Le quiz : Que représentent les images ci-dessus?
Découvrez-le sur www.pev-ge.ch

Liste 11



De haut en bas : Olivier Emery, Jean-Luc Ruffieux [UDF]
Vincent Garin, Sarah Martinez, Claude Keller
Florian Baier, Valérie Kasteler-Budde, Etienne Rochat, Mirjam Altorfer, Jürg Loeffel



photographie parti & graphisme : MetaFormoSIS

Votez MCG !

La liste No 12 - au Conseil national

Contre l'arnaque d'Etat de l'assurance-maladie avec Mauro Poggia

Pour le rétablissement de l'ordre public

Pour des traités renégociés qui empêchent le dumping des frontaliers

L'équipe MCR-MCG

vous défendra vraiment à Berne!




Roger Golay - Thierry Cerutti - Danièle Magnin - Soli Pardo - Mauro Poggia

Elections au Conseil national
Par amour de Genève

PLR
Les Libéraux-Radicaux Genève



Votons la liste 13

plr-ge.ch

Pierre Weiss / Edouard Cuendet / Nathalie Fontanet / Olivier Jornot / Christian Lüscher / Jill Székely-Hedinger / Hugues Hiltbold / Simone de Montmollin / Murat Julian Alder

**une société
juste • libre • solidaire**



PLR - Les Jeunes libéraux-radicaux

www.jlrg.ch

liste **14**

juste > une union libre

- possibilité pour les couples homosexuels de se marier et d'adopter
- pour la reconnaissance du droit fondamental qu'est l'égalité
- pour combattre la stigmatisation persistante des homosexuels
- pour mettre fin à l'hypocrisie actuelle en matière de droit à la famille et mieux servir l'intérêt des enfants de familles homoparentales
- pour une société plus tolérante et respectueuse des individus



Andreas Dekany
34 ans
Avocat
Ville de Genève



Nadège Hirsch
25 ans
Enseignante
Carouge



Alexandre Jöhl
22 ans
Etudiant en architecture
Veyrier



Matthias Lanzoni
22 ans
Etudiant en droit
Ville de Genève



Gregory von Niederhäusern
21 ans
Etudiant en droit
Ville de Genève



Sébastien Züli
22 ans
Etudiant en droit
Veyrier

libre > la dépénalisation des stupéfiants

- application des dernières recommandations de la Commission mondiale sur la politique des drogues
- contre l'intrusion d'un Etat moralisateur dans la sphère privée de l'individu
- pour la responsabilisation plutôt que la prohibition
- pour restreindre véritablement leur accès aux mineurs
- pour lutter efficacement contre le crime organisé

solidaire > un service citoyen

- extension du devoir de servir pour tous les jeunes, hommes et femmes, suisses et étrangers
- pour promouvoir l'engagement, la responsabilité et la solidarité
- pour renforcer le sentiment d'appartenance à la collectivité
- pour favoriser l'intégration sociale, notamment des jeunes étrangers
- pour répondre aux nouveaux besoins (vieillesse de la population, etc.)

POUR TOUTES ET TOUS, SANS PRIVILÈGES!

Liste N°15: Suisses et Suissesses de l'étranger

Claude Uldry (Cornier/France - ingénieur civil)

Audrey Ruchey-Bach (Bidart/France - coordinatrice de projet)

Pierre-Alain Monn (Pedreña/Espagne - technicien en publicité)

Annie Ladame (Ferney-Voltaire/France - historienne)

Alain Ritschard (La Roche-sur-Foron/France - Architecte)

www.ps-ge.ch

Parti socialiste
genevois



POUR UNE SUISSE SOLIDAIRE ET ECOLOGIQUE




VOTEZ LISTE 4 ou 16

ENSEMBLE à GAUCHE

LAGAUCHE solidarités



Pour l'avenir de vos enfants

votez 
UDC Jeunes



Liste N° 17

Une voix de gauche à Berne!



Le Parti du Travail défend, depuis plus de soixante ans, des idées de justice sociale, d'égalité, de paix, une société où chacune et chacun trouve sa place.

Chaque voix compte ! Pour ne perdre aucune voix, le PDT a décidé d'apparenter ses listes avec les autres partis de gauche et les Verts.

Voter Parti du Travail cette automne, c'est renforcer la gauche combative et de progrès social à Berne !

Saïka Wenger
Alexander Enlline
Hélène Ecuyer
Jean Spielmann
Massan Missoh
René Ecuyer
Charlotte Meierhoffer
Ali Üregen
Raymonde Ayusawa
Arthur Cohen
Xavier Lany



Parti du Travail

23 octobre 2011 Election du Conseil National
Votez la liste No 18

La Crise, oui mais pas pour tout le monde ! En Suisse, moins de 3 % de la population disposent d'un revenu imposable aussi élevé que tous les autres. Dans les vingt dernières années, la fortune des 300 personnes les plus riches a passé de 86 à 449 milliards de francs.

Les 41 plus grandes entreprises suisses cotées en bourse ont toutes réalisé un bénéfice en 2010. Globalement, les bénéfices augmentent de 75 % et atteignent un record de 83,9 milliards. Dans 26 des 41 entreprises observées, l'écart entre les salaires a encore augmenté. En moyenne, l'écart des salaires est de 1 : 43. Cela signifie que les travailleuses et travailleurs les moins payés doivent travailler 43 ans pour obtenir le salaire annuel d'un membre de la direction de l'entreprise.

Cadeau fiscal pour les plus riches, économies sur le dos des plus pauvres : les prestations d'aide à domicile aux parents d'enfants gravement handicapés sont supprimées. Avec la 6ème révision de l'assurance-invalidité, quatre milliards de francs doivent être économisés.

La confédération n'entreprend rien pour supprimer les injustices. Le pouvoir de l'argent contrôle des moyens de production et le pouvoir sur la société reste dans les mains d'une minorité.

Ne sabordons pas nos libertés.

le 23 octobre

Alexis Roussel - Baptiste Mesot

Will van Gulik - Gerald Laury

Vera Chevrolet-Hart

Réveillez le pirate qui dort en vous !

liste 19



partipirate

www.ge.partipirate.ch

Stop aux privilèges et à la corruption ! Droits égaux pour tous !

Défense de l'argent du peuple

- 25 rue du Stand : 12 millions escroqués à la Ville de Genève. Affaire classée par le clan Zappelli.
- Angolagate : 100 millions provenant de la corruption blanchis depuis Genève. Blanchisseurs libres.
- Banque cantonale de GE : casse à 2,3 milliards. Spéculateurs immobiliers fraudeurs impunis !
- UBS : casse à 10 milliards d'argent public. Banquiers non jugés ni extradés aux USA.
- Justice Zappelli : détention arbitraire et torture morale d'un dissident égyptien anti-Moubarak !

Quelques-unes de nos priorités

- Stop à la sous-enchère salariale et aux abus des managers : salaire minimum de 4000 francs + salaire maximum égal à 5X le plus bas salaire au sein des entreprises.
- Socialisation de l'industrie pharmaceutique pour un service public des médicaments dans l'intérêt de la population et non des actionnaires
- Stop à la spéculation : propriété publique des terres pour les grands projets, pour construire des logements accessibles à tous et pour des coopératives d'habitation.
- Développement des jardins populaires et familiaux et des coopératives agricoles bio pour une agriculture saine et de proximité.

Liste 20

Pour une alternative radicale au capitalisme : www.gauchecombativ.ch

UNE NOUVELLE DIMENSION



Romain de Sainte Marie
26 ans
Assistant en communication
Conseiller municipal à Thônex



Olga Baranova
20 ans
Etudiante en Science politique, graphiste
Conseillère municipale en Ville de Genève



Adrien Faure
20 ans
Etudiant en Science politique
Fondateur de la Gauche des Collèges de Genève

Liste N°21

LES JEUNES SOCIALISTES



« VOLEURS ! »

La santé au juste prix !

NON à la spéculation de la santé !

1. Aymon Paul alias Paul Sierre, *Ville de Genève, dit «Le Prophète»* 1944
2. Aymon Amanda *Versoix, mère au foyer, fille du «Prophète»* 1986

N'oubliez
pas de *

 voter

LE 23 OCTOBRE 2011

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Robert Cramer Liliane Maury Pasquier AU CONSEIL DES ÉTATS

Protection de l'environnement, sortie du nucléaire, sécurité sociale, assurance-maladie, intégration des migrant-e-s: durant les quatre années écoulées, **Robert Cramer** et **Liliane Maury Pasquier** ont défendu les choix de la population genevoise au Conseil des Etats.

Parce qu'ils se rejoignent sur ces thèmes qu'ils ont défendus ensemble, **Liliane Maury Pasquier** et **Robert Cramer** sont les mieux à même de représenter, ensemble, les Genevoises et les Genevois.



Les Verts, une longueur d'avance.



LES VERTS
genevois

www.verts-ge.ch
LISTE N°1



**POUR TOUTES ET TOUS,
SANS PRIVILEGES!**

Liliane Maury Pasquier
au Conseil des Etats
avec
Robert Cramer
le 23 octobre 2011

Parti socialiste
genevois
www.ps-ge.ch



LE 23 OCTOBRE 2011

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Robert Cramer Liliane Maury Pasquier AU CONSEIL DES ÉTATS

Protection de l'environnement, sortie du nucléaire, sécurité sociale, assurance-maladie, intégration des migrant-e-s: durant les quatre années écoulées, **Robert Cramer** et **Liliane Maury Pasquier** ont défendu les choix de la population genevoise au Conseil des Etats.

Parce qu'ils se rejoignent sur ces thèmes qu'ils ont défendus ensemble, **Liliane Maury Pasquier** et **Robert Cramer** sont les mieux à même de représenter, ensemble, les Genevoises et les Genevois.



Sortons du nucléaire ■ LISTE N°3



Liliane Maury Pasquier
votre voix
avec **Robert Cramer**
au Conseil des Etats

www.votrevoix.ch

Votez Mauro Poggia et Danièle Magnin

La liste No 5 - au Conseil des Etats

Pour une assurance-maladie crédible et moins coûteuse: les assurances-maladie font exploser les budgets des ménages, sous l'influence de lobbys très puissants.

C'est à Berne que le MCG agira pour vous!

Pour le rétablissement de l'ordre public, pour un vrai code pénal: les criminels et les délinquants sont chouchoutés, nos frontières sont ouvertes et le code pénal est un vrai désastre.

C'est à Berne que le MCG agira pour vous!

Pour des traités internationaux renégociés: l'ouverture irresponsable des frontières a créé le dumping des frontaliers et mis en péril la classe moyenne.

C'est à Berne que le MCG agira pour vous!

L'équipe MCR-MCG

**Des candidats qui se battront
vraiment pour vous à Berne!**



Danièle Magnin - Mauro Poggia

Arrêtez de vous faire tondre!

Votez la liste «Défense des assurés» N° 6



Danièle Magnin - Mauro Poggia

*Votez Mauro Poggia
et Danièle Magnin !*

La liste No 6 - au Conseil des Etats

**Pour la baisse des coûts
Pour savoir la vérité
Votez contre le lobby des assureurs**

POUR UNE SUISSE SOLIDAIRE ET ECOLOGIQUE



CONSEIL DES ÉTATS : LISTE 7 ou 8

ENSEMBLE à GAUCHE

LAGAUCHE
solidarités

**BARRONS LA ROUTE
À LA DROITE, VOTONS
LILIANE MAURY PASQUIER
+ ROBERT CRAMER**

POUR UNE SUISSE SOLIDAIRE

CONSEIL DES ÉTATS BARRONS LA ROUTE À LA DROITE

POUR UNE SUISSE ECOLOGIQUE

Pour l'élection au scrutin majoritaire au Conseil des Etats, Ensemble à Gauche a choisi l'unité la plus large de la gauche et des Verts, afin de barrer la route à la droite dure et antisociale, représentée par l'avocat d'affaires Christian Lüscher.

Ainsi, nous n'avons pas présenté de candidat-e-s propres à cette élection. En effet, quelles que soient nos différences avec Liliane Maury Pasquier ou Robert Cramer, nous appelons à voter pour ces deux conseiller-ère aux Etats sortants.

Aucune voix ne doit se perdre pour empêcher l'élection d'un représentant d'une Entente bourgeoise à la dérive qui n'a pas hésité à s'acoquiner avec l'UDC blochérienne pour placer un représentant de plus de la droite ultralibérale à Berne.

**ENSEMBLE
à GAUCHE**

LAGAUCHE
solidarités

CONSEIL DES ÉTATS : LISTE 7

**VOTONS
LILIANE MAURY PASQUIER
+
ROBERT CRAMER**

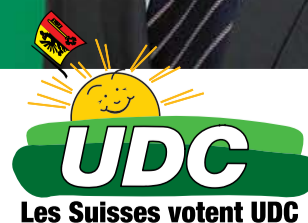
**ENSEMBLE
à GAUCHE**

LAGAUCHE
solidarités

CONSEIL DES ÉTATS : LISTE 8

Conseil des Etats : l'UDC vote à droite!

CHRISTIAN LÜSCHER
LUC BARTHASSAT



Liste 9



Luc Barthassat
et Christian Lüscher
au Conseil des Etats

**Elections fédérales
du 23 octobre 2011**

**Pour une Suisse
qui réussit!**

www.pdc-ge.ch

LISTE 10



**Votons l'Entente
centre et droite
au Conseil des Etats**

CHRISTIAN LÜSCHER
LUC BARTHASSAT



PLR
Les Libéraux-Radicaux Genève

L'Entente Liste 11



Christian Lüscher au conseil des Etats
Avec Luc Barthassat votons la liste de la droite

Liste 12
plr-ge.ch

PLR
Les Libéraux-Radicaux Genève

